



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cession de Serge Lesage à Christophe Verley : un vent de renouveau dans l'univers du Tapis.

Arcéane, spécialiste de la transmission et reprise d'entreprises, a accompagné l'opération de cession de Serge Lesage, éditeur reconnu de tapis contemporain.

En juillet 2024, Christophe Verley a fait l'acquisition de Serge Lesage, société basée à Chéreng et fondée en 1984. La société, sous la direction de DL Développement, a su s'imposer comme un acteur incontournable du marché du tapis contemporain en France et à l'international, grâce à ses créations intemporelles reconnues pour leur grande qualité.

La société SERGE LESAGE

Depuis sa création, Serge Lesage s'est spécialisée dans la conception et la distribution de tapis contemporains de haute qualité. Marque iconique de la décoration haut-de-gamme, la société propose une large gamme de produits, allant des tapis sur mesure aux collections prêtes à l'emploi. Serge Lesage se distingue notamment par ses processus de fabrication respectueux de l'environnement et son engagement envers des pratiques de commerce équitable.

L'Acquéreur

Christophe Verley, Directeur expérimenté dans l'univers de la transformation digitale des entreprises et plus récemment chez Adeo, spécialiste de l'aménagement de l'habitat prend la direction de Serge Lesage et prévoit de poursuivre la croissance de la société en renforçant sa présence sur les marchés internationaux.

L'Opération

Soutenu par le fonds d'investissement FINORPA, Christophe Verley est président de la holding de reprise, qui a acquis 100% des titres de la société. L'opération a également été réalisée sur fonds propres et emprunts.

Chiffres-clés

Secteur d'activité : Décoration d'intérieur

Sous-secteur : Edition de tapis contemporains

CA : 3,6 M€

Région : Hauts-de-France

Conseils Cédants

Cabinet M&A : **ARCEANE** – Alex SAUVAGE et Betsy WIART

Conseil juridique : **FIDAL** – Jean-Paul RISPAIL et Quentin JOLY

Conseils Acquéreur

Conseil M&A : Jean-Pierre NUNS

Conseil juridique : **VALOXY M&A** – Ludovic TIBERGHEN, Amaury BAR, Jean-François BODART

À propos de Arcéane

Arcéane, société de conseil indépendante en fusions-acquisitions, dédiée aux PME, composée de plus de 16 professionnels, avec une présence nationale (5 implantations en France) et +250 opérations à son actif.

Depuis 20 ans, Arcéane accompagne des sociétés familiales, des dirigeants-actionnaires de PME-ETI et des entrepreneurs repreneurs.



Membre de Geneva Capital Group (GCG), réseau mondial (+50 pays) de conseils indépendants en M&A.

Arcéane

Cession - Acquisition



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

